

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SAN délocalise ses examens pratiques de conduite de Lausanne à Cossonay dès le 31 août 2015

Afin de faire face à la forte augmentation du trafic dans le nord lausannois, aux travaux de construction de la RC 448 ainsi qu'à la densification de la circulation dans l'enceinte du centre de la Blécherette, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) a décidé de transférer une partie des examens pratiques de conduite au centre du TCS à Cossonay, et cela dès le 31 août 2015.

Depuis plusieurs années, le SAN est confronté à une augmentation du trafic à toutes les heures de la journée et, depuis quelques semaines, aux travaux de construction de la nouvelle route de Romanel RC 448, qui compliquent les différents accès aux infrastructures, tout comme la circulation à l'intérieur de la cour du SAN. Aucune amélioration n'étant en vue dans les années à venir, le SAN n'est plus en mesure d'offrir des conditions idéales d'examens aux candidat(e)s au permis de conduire. Il a donc décidé de délocaliser temporairement le lieu de départ des examens pratiques de conduite au centre du TCS à Cossonay.

Ce centre, depuis lequel partent déjà les examens pratiques motos, vient de s'agrandir et offre des infrastructures de premier ordre tant pour les collaborateurs et collaboratrices du SAN que pour les clients et clientes. Ce site permet aussi au SAN de regrouper l'ensemble de ses examens de conduite et de gérer ainsi plus efficacement ses ressources en experts de conduite.

Afin de réduire autant que possible l'impact en matière de trafic généré par cette délocalisation, le SAN ne va transférer qu'une partie des examens de Lausanne à Cossonay, et augmenter l'offre d'examens pratiques sur les sites de Nyon et Yverdon-les-Bains.

Lors de la recherche d'un nouveau site, différents critères ont été fixés afin de répondre aux exigences légales en matière d'examen de conduite toutes catégories confondues, le but étant de pouvoir opérer tous les types d'examens pratiques de conduite depuis ce nouveau lieu. Il convenait également de trouver un site offrant des prestations de qualité au niveau de l'accueil des candidats, du stationnement des

véhicules ou encore de la zone d'attente clients.

Le transfert de l'ensemble des examens de conduite est provisoire, en attendant de nouvelles infrastructures pour le SAN à Lausanne. Un projet de nouvelles installations est à l'étude pour ce service, dont les bâtiments datent de 1964 et ne permettent plus de répondre aux demandes de la clientèle actuelle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 juin 2015

DTE, Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01